

En présence de Madame CRINON (Immo de France)

MEMBRES TITULAIRES DU CONSEIL SYNDICAL JEANNE D'ARC 2018/2019					
Mme BAUDOIN (7)	P	Mme MUSIALSKI (17)	P	Mme MOATTI (7)	A
M.MORTEROL (15)	P	M. Christophe LASNIER	P	M. DUPIN	P
M. RIEUBLANC (21)	A	M. ZAIDI (13)	A	Mme ZEMMOUR (21)	P

MEMBRES SUPPLEANTS DU CONSEIL SYNDICAL JEANNE D'ARC 2018/2019					
Mme BERMOND (13)	P	Mme Rachel CARRE	P	M. Nicolas VELLETTAZ	A
Mme DEVILLE (11)	P	Mme Blandine ROCHE	P	M. LE BIHAN (23)	P

(P) Présent - **(A)** Absent

AUTEURS DU COMPTE RENDU : G. MORTEROL, C. LASNIER.

- **ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL**

G. Morterol est élu Président du Conseil Syndical à l'unanimité pour une année.

- **SUIVI DES RESOLUTIONS DE L'AG :**

MISSION D'ARCHITECTE – RESOLUTION N°10

Mme Crinon sollicite le cabinet MERVANE pour une présentation lors du conseil syndical du 1^{er} juillet 2019. L'objectif est de sélectionner le cabinet courant juillet 2019. → **Mme Crinon**

ÉLAGAGE - RESOLUTION N°12

Intervention à prévoir à l'automne 2019.

TRANSFERT DEFINITIF AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DES COLONNES MONTANTES ELECTRIQUES DE LA RESIDENCE - RESOLUTION N°13

Mme Crinon envoie une LRAR pour notifier la demande à Enedis. → **Mme Crinon**

AUTORISATION PERMANENTE DONNEE A LA POLICE OU A LA GENDARMERIE D'ACCEDER AUX PARTIES COMMUNES - RESOLUTION N°14

Mme Crinon envoie un courrier sur le modèle de l'année dernière. → **Mme Crinon**

REFECTION DU MURET COTE RUE VELPEAU – RESOLUTION N°15

Le conseil syndical valide le choix de l'entreprise *JLS Copro* pour 4 224 € TTC dont le devis est significativement inférieur au budget voté en assemblée générale.

Un seul appel de fond sera fait au 1^{er} juillet sur la base de la dépense réelle → **Mme Crinon**

TRAVAUX DE MODERNISATION ET D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE - RESOLUTION N°18

Mme Crinon confirme la résiliation du contrat de *Sofratherm* (date fin :15 juin 2019)

Mme Crinon envoie dès que possible le PV d'AG à *Etude des Fluides* → **Mme Crinon**

M. Morterol contacte *Etude des Fluides* pour un premier briefing téléphonique sur la planification des tâches à réaliser dans le cadre des travaux.

TRAVAUX DE RENOVATION DES PALIERS / ESCALIER DE SERVICES - RESOLUTIONS N°20, 23 ET 24

Mrs. Lasnier et Rieublanc contactent la société retenue pour demander une modification des devis et prévoir uniquement de la peinture acrylique suite aux remarques en AG.

FOURNITURE ET POSE DE DIGICODE AVEC BOITIER DEPORTE DANS LES CABINES D'ASCENSEUR - RESOLUTIONS N°27 ET 28

Mme Crinon passe la commande à *Stop Talon* pour faire poser les serrures dès que possible.

Mme Crinon passe la commande à *Irea* pour lancer le processus de pose des digicodes. Mme Crinon obtient également des précisions quant aux fonctionnalités des digicodes (nomenclature du code, procédure de modification, ...)

→ **Mme Crinon**

• AUTRES POINTS ABORDES LORS DU CONSEIL SYNDICAL

DEVIS SOFRATHERM

La proposition est faite de laisser les actions à réaliser au prochain prestataire voté en AG (*SECMA-PICTET*)

ETANCHEITE DES DALLES DE SURFACE – SUIVI N° 209

Nous avons reçu le rapport d'audit commandé au bureau d'étude *Experurba*.

En synthèse, il apparait que tous les relevés d'étanchéité du pourtour de la copro et des exutoires de fumée devraient être repris par une entreprise qualifiée afin d'empêcher les infiltrations.

Les joints de structures sont également à reprendre.

Mme Crinon demande trois devis de maîtrise d'œuvre en vue d'un éventuel appel d'offres (dont un devis à demander à *Experurba*) → **Mme Crinon**

COMPTEUR GENERAL D'EAU FROIDE BRUYANT - SUIVI N° 214

Le clapet, le changement de la vanne et le réducteur de pression ont été changés courant mai 2019.

Plusieurs copropriétaires ont constaté une baisse de pression d'eau froide ces dernières semaines. M.

Morterol demandera à M. Bouleau si possible de modifier le réglage.

SUIVI DU RAPPORT QUINQUENNAL DES ASCENSEURS - SUIVI N° 216

Plusieurs interventions d'*IREA* ont été réalisées pour la levée des réserves mais l'ensemble des réserves ne sont pas encore levée.

Toujours en cours → **Mme Crinon**

NON-CONFORMITE DE CERTAINES ETIQUETTES DE B.A.L.

Certaines étiquettes de boîtes aux lettres ne sont pas conformes à la charte votée en AG :

Madame Crinon fera un rappel aux copropriétaires concernés → **Mme Crinon**

- **RENEGOCIATION CONTRAT PORTES AUTOMATIQUES**

Le contrat avec le prestataire actuel s'élève à 4,3 K€ TTC.

Suite à la demande du conseil syndical, des propositions de nouveaux prestataires ont été reçues.

Le conseil syndical valide le changement de prestataire et le choix de l'entreprise *IREA* pour un budget de 2,2 K€ TTC.

Le changement est à opérer au 1^{er} décembre 2019. Mme Crinon résilie le contrat actuel courant juillet 2019. → **Mme Crinon**

- **RAPPELS SUR LES PETITES ANNONCES AU SEIN DE LA RESIDENCE**

Mme Crinon effectue une note de rappel à l'attention des copropriétaires pour rappeler que les petites annonces individuelles doivent uniquement être affichées sur le panneau prévu à cet effet (sous le porche) → **Mme Crinon**

PROCHAINES REUNIONS du Conseil Syndical

Réunions, en principe, chaque premier **lundi** du mois

Prochaine réunion : Lundi 1 juillet 2019 à 19h00

A RETENIR POUR LA PROCHAINE AG (SOUS RESERVE) :

Sans objet
